BUSSAC
info



Nº 38
QUATRIEME TRIMESTRE 1990

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 38

QUATRIEME TRIMESTRE 1990

Responsable de la publication:
Guy Chapuis.

Rédacteur : J.L. Pommier

Comité de rédaction :

M.C. Allinand, R. Bouraud, N. Chabot, M.J. Chapuis, N. Guiter, N. Labbé, J.P. Lajoie, M.C. Pommier.

Avec la participation de la section photo du F.R.

Couverture : classe de CP

ISSN : 0776-2246

3 Editorial

Informations municipales

4 Réunion de conseil du 28/09/90
6 Réunion de conseil du 11/11/90
7 Restauration du monument aux morts
8 Arrêté municipal
9 Nouvelles d'Oron

Informations locales

10 En bref et en vrac
12 Etat - civil
14 "Françoise" TELECOM
15 Recensement
19 Conseil d'école
21 Ecole : visite des ateliers SNCF

Foyer rural

22 Assemblée générale du Foyer rural
27 Le bénévole
28 Informatique - Bibliothèque
29 Course pédestre 1991
30 Football
31 Gymnastique volontaire - Tennis de table
32 Bussac - Kabara
33 Chanter à Bussac

MECA MOTOCULTURE

Les Chaumes - 17100 Bussac / Charente

(sortie Bussac - direction St Vaize)

Tel. 46.92.10.15

ENTRETIEN - REPARATION - VENTE

Cyclomoteurs - Motoculteurs - Tondeuses -
Débroussailleuses - Tronçonneuses ... .

Société de Construction Saintaise

Gérant : **M. Robert LECOMTE**

BÉTON ARMÉ
CARRELAGE
COUVERTURE
MÉTRÉS

PAVILLON
.. CLÉS ..
EN MAINS

"L'Espérance"
BUSSAC
17100 SAINTES
Tél. 74.17.78
93.21.63

SARL au Capital de 20.000 F
RC 80 B 42
SIRET 319 246 250 00016

Trouvé

Il a été trouvé, début novembre, dans les bois de "Maison-neuve" des lunettes correctrices avec chainette dorée.

Les réclamer à lamairie.

Editorial

Une année qui s'achève c'est l'occasion d'un regard sur le passé, d'une réflexion sur l'avenir.

Au passé : les joies ou les douleurs connues par les familles, les turbulences de la vie politique française, les espoirs et les inquiétudes nés des tensions internationales qui s'effacent à l'Est ou qui naissent au Moyen-Orient.

Nous les observons, impuissants.

Il y a heureusement la vie de notre collectivité sur laquelle nous nous efforçons d'agir.

En 90, cette action aura porté principalement sur l'enrichissement et la rénovation du patrimoine communal par l'acquisition de terrains, par des aménagements (place des chaumes, de la mairie), sur le soutien à la vie associative par la création d'aménagements nouveaux (terrains de boules, de football), sur l'extension des équipements scolaires par la construction de la cinquième classe et des équipements annexes.

Dans le même temps, nous nous sommes comptés, nous avons baptisé les voies communales et créé des emplois de solidarité à l'intention des demandeurs.

Pour l'avenir, nous poursuivrons les actions engagées. Nous accompagnerons la réfection de la départementale 114 d'aménagements destinés à briser la vitesse excessive des automobilistes dans la traversée de notre commune.

Nous continuerons d'agir sur l'environnement par la disparition du "dépotoir" des Chaumes. Les travaux d'aménagement porteront principalement sur le Bourg où nous entreprendrons aussi des restaurations à l'église.

En célébrant le premier anniversaire de "Bussac-info municipal" je tiens à exprimer mes très sincères compliments au comité de rédaction.

Au nom de l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs voeux pour 1991.

Guy Chapuis

Réunion du conseil municipal du 28/09/90

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le vendredi 28 septembre 1990 à 20 h 45, sous la présidence de Monsieur Guy CHAPUIS, Maire et en présence de Monsieur le Receveur municipal. Quatre conseillers étaient absents dont trois excusés avec pouvoir.

1) Compte administratif 1989

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le Compte Administratif 1989 présenté par le maire et mis aux voix par Monsieur DANIAUD. L'excédent de fonctionnement (217 457 F) et l'excédent d'investissement (262 074.00 F) seront repris au Budget Supplémentaire 1990.

2) Budget supplémentaire 1990

Le Budget Supplémentaire 1990 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 258 757.00 F et en dépenses et recettes d'investissement à 571 508 F.

Les principaux programmes arrêtés sont :

- Acquisition de terrain, 21 000.00 F dont 6 000.00 de restes à réaliser 89.
- Acquisition de matériel, 25 000.00 F (barrières de sécurité, aspirateur et machine à écrire).
- Travaux au Groupe scolaire : 30 000.00 F
- Aménagement de la cour de la mairie : 10 000.00 F
- Bâtiments communaux (aménagement salle d'archives, remplacement menuiseries de la Mairie) : 35 000.00 F.
- Eclairage artificiel du terrain de football : 250 000.00 F.

55 566.00 F seront pris sur l'excédent d'investissement dégagé en 89 + 70 176.00 F sur l'autofinancement de ce Budget Supplémentaire 90 + 40 000.00 F de subvention du Conseil Général + 84 258.00 F de subvention du Syndicat d'électrification

- Voirie : 35 838.00 F sur les restes à réaliser 89 dont 20 000.00 F pour les supports de panneaux d'indication des rues.
- sur les restes à réaliser SIVOM , il est prévu 70 000.00 F pour la construction de caniveaux et 40 000.00 F pour les travaux de revêtement.

3) Tableau "Assomption" de l'église

La Direction régionale de sauvegarde du patrimoine propose la rénovation de ce tableau.

Devis : 32 000.00 F TTC.

Il est possible d'obtenir une aide de l'Etat (6 400.00 F) et une du Conseil général (40 % du coût hors taxe).

Informations municipales

Le Conseil municipal souligne l'intérêt pour la Commune de sauvegarder cet élément de son patrimoine et accepte de prévoir une provision de 15 000.00 F en autofinancement (Budget supplémentaire 1991) pour cette restauration.

A ce propos, une éventuelle rénovation de l'église est envisagée. Problèmes soulevés:
- esthétique et utilité du "ballet"
- la "Chapelle des seigneurs". Sa suppression permettrait de gagner de la place.

4) Syndicat de Pays "SAINTONGE ROMANE"

Avis favorable du Conseil Municipal pour l'adhésion de deux nouvelles communes : ROMEGOUX et NANCRAS.

5) Etude de la traversée de BUSSAC (D 114)

Le Maire informe le Conseil municipal qu'une réunion à ce sujet a eu lieu en mairie, le 19 septembre. Etaient présents, des représentants de la Municipalité, de la Direction départementale de l'équipement et le Cabinet PONANT chargé de l'étude.

Problèmes évoqués :
- vitesse excessive,
- profil de la chaussée,
- aménagement des abords

6) Terrains achetés au lieu-dit "Les Grands Champs "

(en face du "nouveau bourg")

Le maire propose aux membres du conseil de réfléchir à leur aménagement.

Ces deux derniers projets feront l'objet de réunions de travail spécifiques.

7) Les caniveaux du Bourg

Ils devraient être mis en place prochainement mais leur pose soulève des problèmes techniques à résoudre avec la DDE.

8) Enquête publique

Elle sera réalisée courant octobre pour mettre à jour le tableau de reclassement de la voirie communale en y incluant de nouveaux chemins.

9) Collecte du verre

La mise en place de conteneurs spécifiques répartis sur la commune est envisagée.

Conseil municipal du 11/11/90

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 11 novembre à 9h30, sous la présidence de Monsieur Chapuis, maire. Quatre membres étaient absents dont 2 excusés (avec pouvoir).

FOYER RURAL

Au cours de la dernière réunion du conseil d'administration du Foyer rural, le maire a proposé l'installation d'un éclairage d'entraînement sur le terrain de football et le nouveau terrain de boules.

Les responsables des sections concernées sont d'accord sur cette réalisation. Le conseil d'administration du foyer rural accepte la prise en charge des dépenses de fonctionnement qui en résulteront.

INDEMNITE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS

Le maire donne lecture au conseil de la circulaire préfectorale du 15/10/90 par laquelle Monsieur le préfet informe les collectivités d'une proposition d'augmentation de 3,5 % de l'indemnité de logement versée aux instituteurs. Le conseil municipal accepte cette proposition.

VOIRIE COMMUNALE - ENQUETE PUBLIQUE

Comme suite à la délibération du 07/12/89, le conseil municipal a fait procéder à une enquête publique pour pouvoir inclure certains chemins dans la voirie communale. L'enquête s'est déroulée du 29 octobre au 9 novembre 1990, le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable pour l'ensemble de ces chemins. Le conseil municipal approuve donc l'inclusion de ces chemins dans la voirie communale et transmettra le dossier aux services de la direction départementale de l'équipement pour qu'il en soit tenu compte.

DROIT DE PREEMPTION

Comme suite à la délibération du 8 mai 1990, et au sens de l'article L.211.1 du Code de l'urbanisme pour les zones NB du P.O.S., le conseil municipal décide de ne maintenir le droit de préemption que sur les zones classées 2 NA. Les zones NB ne peuvent pas être considérées comme des zones d'urbanisation future.

Restauration du monument aux morts et hommage aux anciens combattants

Le conseil municipal a tenu cette année, à honorer d'une certaine façon, le sacrifice des enfants de la commune morts pour la France : en restaurant ce monument qui porte gravés les noms de ceux qui n'ont pas connu le grand jour de l'armistice du 11 novembre 1918 et qui est pour nous le symbole que les survivants ont élevé à la gloire de ceux qui sont tombés pour la patrie.

Le temps estompe les peines et les malheurs, aussi est-il nécessaire de rappeler au moins une fois par an le souvenir des héros de 14-18 et de tous les anciens combattants. C'est le sens de la cérémonie qui s'est déroulée ce dimanche 11 novembre 1990 en présence du maire, des membres du C.M., du directeur de l'école et de ses élèves et de quelques Bussacais qui, eux non plus, n'oublient pas.

Une gerbe a été déposée au pied du monument, puis ont suivi : la minute de silence, la lecture d'un poème par un écolier, le communiqué, par le maire, du message du ministre des anciens combattants à l'occasion du 72ème anniversaire de l'armistice 14-18.

A l'issue de cette cérémonie une remarque a été faite et ressentie par tous. En effet, s'il est normal aujourd'hui que les rangs des combattants survivants de la grande guerre s'éclaircissent de plus en plus au point de disparaître dans certaines communes, il est moins normal que les rangs des élèves des générations montantes de nos écoles suivent le même rythme pour ce genre de manifestation.

Même si cet anniversaire paraît lointain à certains, il serait souhaitable que nos jeunes n'ignorent pas que nos poilus ont donné leur vie pour que la France conserve le droit d'exister.

Rendons encore hommage à leur vaillance et à leur dévouement.

On nous avait dit qu'ils croyaient que c'était la dernière.

Et pourtant, et pourtant ...

On s'est rendu compte que la guerre ne résout rien. Aujourd'hui, l'humanité est devant un temps de destruction massive et son avenir tient à peu de chose. La vraie, la grande cause est, de toute évidence, celle de la réconciliation humaine et le secret de la paix est dans l'action des coeurs.

Honneur à tous ceux qui sont morts, honneur à tous ceux qui ont fait leur devoir pour que notre pays puisse vivre un jour dans une ère de paix, de prospérité, de bonheur.

Soyons dignes d'eux. Apprenons à nos enfants les vertus du civisme. Je pense qu'il n'est pas trop tard aujourd'hui de profiter des réformes des programmes de l'éducation pour redonner place à l'instruction civique et à la morale dans nos écoles.

R. Bouraud

Arrêté municipal

Le maire de la commune de **Bussac sur Charente**

Vu le code des communes et notamment l'article L 131-2,

Vu le code de la santé publique, article L 1,

Vu le règlement sanitaire départemental et notamment les articles 84 et 85,

Considérant qu'il importe de préserver et protéger le territoire de la commune de **Bussac sur Charente** et d'éviter tout dépôt le mettant en péril d'insalubrité,

ARRETE :

ARTICLE 1er : il est interdit d'effectuer sur le territoire de la commune de **Bussac sur Charente**, tout dépôt d'ordures, de détritus, de déchets de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 2 : les dépôts de gravats et matériaux inertes sont acceptés par le gardien de l'équipement de SIVOM, au lieu-dit **"Le Grand Rochet"** (LE DOUHET), dans les conditions prescrites par le Comité Syndical et le Président du SIVOM de SAINTES. Les déchets des particuliers, autres que les ordures ménagères, sont acceptés au lieu-dit **"Les Arciveaux"** (CHANIERS) dans les mêmes conditions.

ARTICLE 3 : l'enlèvement et le traitement éventuel des dépôts indûment effectués seront réalisés par la commune ou confiés aux services du SIVOM et facturés aux contrevenants.

ARTICLE 4 : M. le secrétaire de la mairie de **Bussac sur Charente** est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bussac sur Charente, le 13 novembre 1990

Le maire,

MAIRIE de BUSSAC-SUR-CHARENTE



LE BULLETIN DE VOTE
Un homme armé ; et dangereux !

Inscription sur la liste électorale

Clôture le 31 décembre

Permanence à la mairie :
lundi 31 décembre 1990
de 15 h à 17 h

Nouvelles brèves d'Oron-la-Ville

Le préavis municipal en date du 20 Octobre 1990 concerne l'octroi du droit de bourgeoisie d'Oron-la-Ville à Monsieur Philippe Bouton.

Cette formulation qui semble d'un autre âge nous a paru si intéressante que nous n'avons pu résisterau plaisir de vous faire part du texte complet de la délibération du Conseil communal. (En fait, la mère de Philippe Bouton désire que l'on accorde à son fils la citoyenneté d'Oron-la-ville).

"En date du 27 Août 1990, Mme Liliane Bouton demandait à la municipalité un préavis concernant son fils Philippe désireux d'acquérir la bourgeoisie d'Oron-la-Ville. La municipalité n'ayant aucune objection à formuler à l'encontre de cette requête, décidait de préaviser favorablement cette demande de naturalisation. Les démarches nécessaires se poursuivirent.

Originaire de France, M. Philippe Bouton est né à Belfort. Il est arrivé en Suisse en 1972 ; sa mère a travaillé à Ste-Croix, Palézieux et Gryon avant de venir s'établir à Oron-la-Ville en 1977.

Philippe Bouton a suivi les classes primaires et supérieures d'Oron-la-Ville. Il poursuit actuellement ses études au Centre d'enseignement secondaire supérieur de Beaulieu, Lausanne, en option gestion...

...En cas d'acceptation par le Conseil communal, M. Philippe Bouton sera admis au nombre des bourgeois d'Oron-la-Ville, ainsi que ses descendants quelconques, et pourrait ainsi jouir, sans aucune exception, des mêmes droits et prérogatives que tout autre bourgeois de la commune d'Oron-la-Ville.

Après lecture du rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire, le Conseil communal d'Oron-la-Ville décide d'accorder à M. Philippe Bouton le droit de cité d'Oron-la-Ville. La finance de naturalisation est fixée à fr. 1'000.- "

En bref et en vrac

Collecte des ordures ménagères

Le SIVOM nous prie de bien vouloir insérer le communiqué suivant:

" La mise en place de la collecte mécanisée des ordures ménagères est maintenant effectuée. quelques ajustements seront sans doute encore nécessaires dans la définition des tournées.
Aussi il vous est demandé de bien vouloir veiller aux règles de présentation suivantes du conteneur :
- Sortir le conteneur soit la veille ou très tôt le matin (avant 5 heures).
- Grouper si possible, quand les habitations sont proches, les conteneurs présentés, au minimum par deux, avec les poignées tournées côté rue.
- Présenter les conteneurs pleins : ne pas hésiter à reporter la présentation à une collecte suivante si c'est possible.
- Ne pas déposer de sacs avec déchets en dehors du conteneur.
- Garder les conteneurs propres en les nettoyant au jet d'eau régulièrement.
- La benne ne peut entrer dans les cours ou espaces privés. Il vous appartient de laisser votre conteneur à l'extérieur, à proximité de la voie publique.

Une collecte spécifique pour le verre sera mise en place rapidement dans les communes qui ne sont pas déjà dotées d'un tel service. Sauf urgence, toutes les réclamations sont à adresser par écrit à M. le président du SIVOM, BP 319, 17107 Saintes Cedex.

Enfin, il est rappelé que les particuliers peuvent utiliser gratuitement le site du Douhet pour le dépôt de gravats et végétaux, tous les jours de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, et la déchetterie des Arciveaux pour leurs autres déchets, aux mêmes heures."

Que faire en cas d'arrivée dans la commune ou de départ ?

- **Nouveaux habitants** : s'adresser à la mairie qui dispose d'un stock de bacs permettant de doter immédiatement le nouvel arrivant.

- **Lors d'un départ** : Les conteneurs devront être remis à la mairie qui fera le nécessaire auprès du SIVOM.
Si le départ n'est pas signalé, le SIVOM continuera à demander la redevance...

Jeu en passant

Quelle est la définition exacte de PICTO-CHARENTAIS ?

- Peinture rupestre locale de l'époque prémagdalénienne.
- Variété de gallinacé introduite dans la région par Jacques Cartier à son retour du Canada.
- Outil de tailleur de pierre.
- Habitant de la région Poitou-Charentes.
- Plante dicotylédone (composacées) dont une espèce à fleurs jaunes est communément appelée "fausse épervière".
- Dicton charentais.
- Appareil formé d'enroulements à taux de couplage variable, inventé par Bernard Palissy, détruit accidentellement lors de ses recherches sur la cuisson des émaux.

Réponse en fin de rubrique.

Travaux à proximité des lignes électriques ou des conduites de gaz, attention danger !

L'Equipement nous rappelle que toute personne physique ou morale, devant effectuer des travaux ou opérations aux voisinage de lignes électriques ou de conduites de gaz est tenue de faire une "*déclaration d'intention de travaux*" au représentant local de la distribution (en clair, à l'agence d'exploitation EDF-GDF dont dépend la commune sur laquelle les travaux sont envisagés).

Ceci vaut quelque soit le lieu des travaux (propriété privée, domaine privé de l'Etat ou des collectivités, domaine public).

Ne sont pas concernés les travaux agricoles saisonniers de caractère itinérant effectués à proximité des installations électriques.

Informations locales

Les imprimés de déclaration sont disponibles à la mairie ainsi qu'une brochure sur "le bon voisinage des lignes électriques".

Accueil et hébergement des personnes âgées



- "Accueillir chez soi une personne âgée" : c'est le titre d'une brochure présentant la loi no 89-475 du 10 juillet 1989 qui régit "l'accueil par des particuliers, à leur domicile à titre onéreux, de personnes âgées ou handicapées adultes".

Des avantages sociaux et fiscaux peuvent favoriser ce mode d'hébergement.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Direction départementale des affaires sanitaires et sociales ou aux services compétents du Conseil général.

- Vous cherchez une place d'hébergement pour une personne âgée ?

Téléphoner au Centre d'information Départemental sur l'hébergement des personnes âgées (service du Conseil général) Tel : 46.92.52.51

Histoire d'eau

Le résultat de l'analyse d'eau du 12 octobre dernier, prélevée à la salle municipale montre "une eau d'adduction d'excellente qualité du point de vue bactériologique compte-tenu des espèces bactériennes recherchées (Laboratoire départemental d'hygiène et régional d'hydrobiologie région Poitou-Charentes).

L'examen physico-chimique met en évidence un faible taux de nitrates à 9,5 mg/l (valeur limite 50 mg/l).

Don du sang

Il peut contribuer à guérir, sauver la vie, la vôtre ou celle de vos proches.

Des collectes ont lieu au Centre de transfusion de Saintes :
. du lundi au vendredi de 8 à 12 h et de 15 h 30 à 18 h
. le samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Tous renseignements : Centre de transfusion sanguine, chemin des carrières de la croix, 17100 Saintes, Tel. 46.93.53.44

Evolution d'un problème mathématique

La réforme de l'enseignement ne fait certes pas l'unanimité. Cette comparaison entre les différentes manières de présenter un simple problème de mathématiques en trente ans d'évolution émane d'un groupe d'enseignants.

Enseignement 1960
Un paysan vend un sac de pommes de terre pour 100 F. Ses frais de production s'élèvent aux 4/5 ème du prix de vente. Quel est son bénéfice ?

Enseignement traditionnel 1970
Un paysan vend un sac de pommes de terre pour 100 F. Ses frais de production s'élèvent aux 4/5 ème du prix de vente, c'est-à-dire à 80 F. Quel est son bénéfice ?

Enseignement moderne 1970
Un paysan échange un ensemble P de pommes de terre contre un ensemble M de pièces de monnaie. Le cardinal de l'ensemble M est égal à 100 et chaque élément m E-M vaut 1 F. Dessine 100 gros points représentant les éléments de l'ensemble M. L'ensemble F des frais de production comprend 20 gros points de moins que l'ensemble M. Représente l'ensemble F comme un sous-ensemble de l'ensemble M et donne la réponse à la question suivante : Quel est le cardinal de l'ensemble B des bénéfices ? (à dessiner en rouge).

Enseignement rénové 1980
Un agriculteur vend un sac de pommes de terre pour 100 F. Les frais de production s'élèvent à 80 F et le bénéfice est de 20 F.
Devoir : Souligne les mots "Pommes de Terre" et discutes-en avec ton voisin.

Enseignement réformé 1990
Un peizan kapitalist privilégié sanrichi injustement de 20 F. sur un sac de patat analiz le tekst et recherches les fots de contenu de gramère dortograf de ponstuassion et ensuite di se que tu pense de set maniaire de sanrichir.

On n'est pas obligatoirement d'accord !

Informations locales

Messes à Bussac

Dimanche 13 janvier à 11 h; dimanche 27 janvier messe des enfants à 11 h; dimanche 10 février à 11h; dimanche 24 février; dimanche 10 mars; dimanche 24 mars; vendredi-saint 29 mars, office de la Passion à 18 h 30.

Solution du jeu
Un Picto-Charentais est un habitant de la région Poitou-Charentes.
C'est tout nouveau !

ETAT-CIVIL



Naissances

Bussac-info est heureux de saluer la venue de :

- Lorenza, Laurie CHAUBENIT, née le 5 septembre 1990, fille de Jean-Michel CHAUBENIT Le Bourg
- Jonathan, Jacques TEISSEIRE, né le 29 septembre 1990, fils de Jacques TEISSEIRE Les Barots
- Alexis, Amilien MISBERT, né le 11 octobre 1990, fils de Gérald MISBERT Port Berteau
- Anne-Laure, Marie ALLINAND, née le 28 octobre 1990, fille de Jean-Marc et Marie-Claude ALLINAND Les Grands champs
- Angélique, Elsa BRAUD, née le 31 octobre 1990, fille de Jean-Philippe BRAUD, Le Bourg

Décès

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de :

- Philippe FAVEAU, 31 ans, fils de Jean FAVEAU, domicilié aux Motillons
- Patrick CARTIER, 29 ans,fils de Michel CARTIER, domicilié Les Groies Berteau

---

Avis aux chasseurs

Repas des chasseurs : samedi 16 février

Animation Clément Dubreuil

Retenez vos places !

Réservez dès maintenant

Vos chocolats
Vos buches

JOYEUX NOEL

Vos pâtisseries

Vos huîtres

Vos chapons

BONNE ANNEE 91

Vos viandes

Vos vins

C. MENAUD
Epicier à Bussac

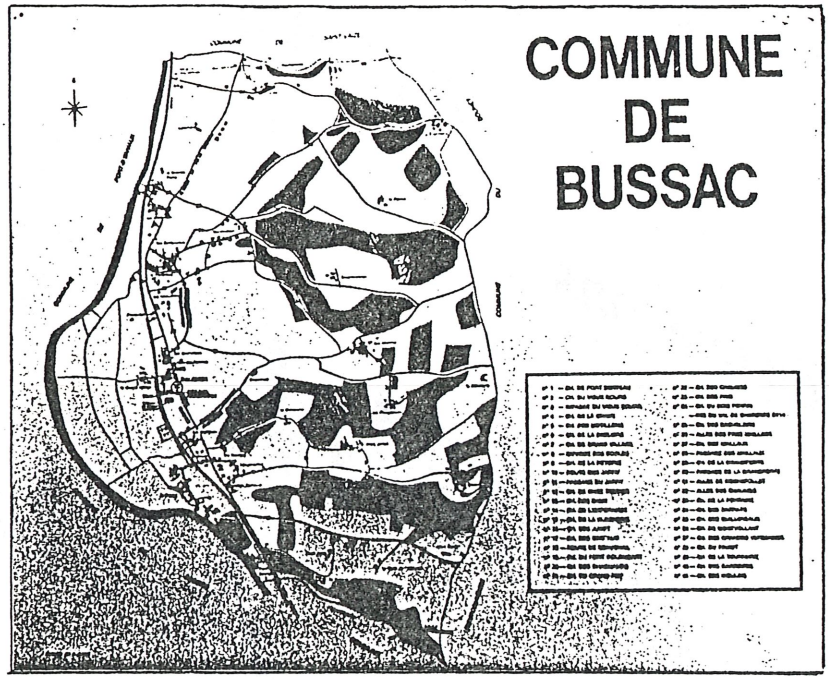
En 1991, partez d'un bon pied
Faitez vos achats chez l'épicier

Informations locales

"Françoise" TELECOM :

Messieurs, vous allez être déçus, il ne s'agit pas de messagerie rose. TELECOM dont l'activité de mécénat est bien connue n'agit pas encore dans ce domaine.
Soyons sérieux :

Opération "Françoise"
avec
FRANCE TELECOM, la municipalité baptise les
Rues,
Attribue des
Numéros dans ma
Commune
Opération d'
Identification
Simple et
Efficace



Plan de Bussac affiché place d'Oron la Ville (près de la cabine téléphonique)

Une heureuse coïncidence : à l'époque où la mairie envisageait d'offrir une adresse précise à chacun de ses administrés, TELECOM nous contactait pour nous proposer de financer une action similaire, leur repérage dans nos campagnes devenait problématique.

Dans le numéro 36 de Bussac-info, page 22 vous trouverez d'ailleurs un article "Nouvelles adresses qui vous informait du projet initial.
Une seule modification : la numérotation ne sera pas métrique mais décamétrique, numéro pair à droite, impair à gauche.
ex: si vous habitez chemin des Chaumes côté droit, à 40 m du carrefour avec la D 114 (route du Val de Charente), vous aurez le nº 4.
Si vous logez route du Val de Charente côté gauche, à 1,5 km de l'entrée de la commune on vous attribuera un nº impair (149 ou 151)

◻ La signature des premières conventions

Bussac faisait partie des 15 premières communes signataires ; 25 autres vont suivre et en 1993, toute la zone couverte par le centre de construction des lignes de Saintes devrait avoir bénéficié de l'opération (325 communes).

Samedi 10 novembre, la salle de pingpong du foyer rural a servi de cadre à la signature des premières conventions en présence de nombreuses personnalités : Philippe Marchand, ministre délégué aux collectivités locales, le préfet M. Gilard, le sous-préfet M. Mémeint, Roland Beix député, M. Caclin directeur régional de France Télécom ainsi que de nombreux représentants des Télécom et les élus des communes concernées.

Il ne reste plus qu'à passer à la pratique : les plaques et nº sont offerts par Télécom mais la fourniture des supports, l'attribution des adresses et la mise en place du matériel sont du ressort de la commune. Ce sera peut-être un peu long à réaliser.

M.C. Pommier

Recensement

Nous nous sommes comptés au passé et au présent

Recensement 1990

Les résultats viennent de nous parvenir :

Population totale de la commune = **989 habitants** (densité = 100 habitants/km2)

Nombre des résidences principales = 337

Nombre des résidences occasionnelles = 18

Nombre des résidences vacantes = 24

Il s'agissait du 32 ème recensement officiel ; le premier dénombrement de la population en France a été réalisé en 1801. On n'en trouve pas trace à Bussac. Citons seulement deux données antérieures à cette date :

Nombre des "feux" de la commune en 1680 = 110

Nombre des "feux" de la commune en 1709 = 115

(feux = foyer, maison)

Recensement complémentaire de 1988 : 1022 habitants

Non, nous ne sommes pas moins nombreux.

Il s'agit d'un chiffre fictif, utile pour l'obtention de diverses subventions et l'organisation municipale.Il donne cependant une population surrévaluée (ne tient pas compte des naissances, décès, départs).

Extrait du Code des communes :

Recensement complémentaire =
. population légale selon le dernier recensement complémentaire (fait à Bussac en 1986 = 983)
. + chiffre de la population provenant d'une autre commune et occupant des logements neufs dans la commune considérée (= 39)

Il est possible, sous certaines conditions, d'effectuer un recensement complémentaire tous les deux ans

Evolution démographique à Bussac

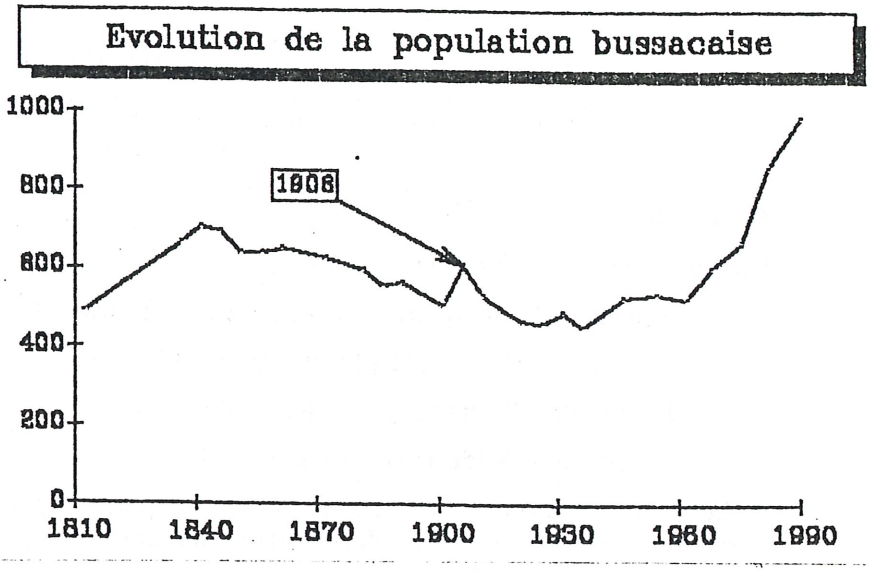
Les archives ont permis d'en établir la courbe ; à une exception près (1906) elle n'a rien d'original et correspond à l'évolution de la plupart des autres communes rurales péri-urbaines du département : François JULIEN-LABRUYERE (paysans Charentais, Tome 2, chapitre IV) nous en fournira d'ailleurs involontairement l'interprétation à propos "du bilan démographique des campagnes de Charente-Maritime".

"Jusqu'au maximum de peuplement de 1850, la vitalité démographique des campagnes assure l'augmentation de la population" (à Bussac, ce maximum est plus précoce = 1841)

Informations locales

"A partir de cette date, un premier exode rural affecte le département, vite relayé par la forte diminution accidentelle de la guerre de 1870.

L'exode reprend après 1872, d'abord léger, puis particulièrement fort entre 1881 et 1891 en corrélation avec la crise phylloxérique" (phénomène très particulier aux deux Charentes, probablement aggravé chez nous par le développement du chemin de fer créant à Saintes de nombreux emplois)



❑ Les immigrés de 1906

Un phénomène particulier à Bussac que l'on retrouve probablement sur Fontcouverte : en 1906, il y a une centaine de personnes supplémentaires que l'on ne remarque ni au recensement précédent (1901) ni au suivant (1911), qui sont-elles ?

15 tailleurs de pierre
20 terrassiers
9 carriers
5 mineurs
1 maçon
1 trancheur (de pierre)

Ils se sont tous installés à Bussac avec femme et enfants. On les trouve répartis dans les différents écarts de la commune, ils sont tous employés par un certain M. MARLAUD, étranger au village.

Le registre des délibérations du Conseil municipal (novembre 1905) donne un début d'explication :

"Mr le maire présente au conseil une demande verbale de M. MARLAUD, entrepreneur de chemin de fer de St-Jean d'Angély à Saujon, relative à l'exploitation de la pierre formant le chemin rural permettant la communication du village des Guilloteaux à la halte du Pontreau..."

Le chemin de fer traversait déjà Bussac depuis les années 1870 (ligne Saintes Rochefort) mais d'autres lignes secondaires devaient naître et en particulier la liaison St-Jean d'Angély-Saintes-Saujon qui est mise en circulation en 1911. Pour cela, il faut créer des ponts, creuser le tunnel de Jérusalem, construire des murs de soutien le long de la voie, très encaissée par endroit. Une nombreuse main d'oeuvre accompagne le chemin de fer et se trouve donc cantonnée à Bussac lors du recensement de 1906.

❑ L'après 1906

Lorsqu'ils repartent, la commune retrouve une courbe démographique conforme à la moyenne départementale et les explications de Julien-Labruyère retrouvent leur vérité :

"Jusqu'en 1914, les campagnes Charentaises sont comme taries, ne fournissant plus qu'un mince courant d'exode et n'arrivant surtout plus à assurer la reproduction naturelle. Le malthusianisme de la restriction des naissances devient la règle en milieu rural : dû principalement à l'instinct patrimonial du chef de famille, il est le corollaire de l'accession en masse des paysans à la propriété"; (un seul héritier pour ne pas morceler l'héritage)

Informations locales

"Survenant après ces basses eaux démographiques, la guerre de 14-18 saigne durement les agriculteurs et entame encore plus leur vitalité démographique pour toute la période suivante : on compte nettement plus de décès que de naissances dans les villages vieillissants et malthusiens des années 1921-1946 (nous atteignons notre minimum démographique en 1936). *Le baby-boom de l'après guerre réveille la campagne Charentaise qui pour la première fois depuis un siècle connaît un regain de population, mais la rapide modernisation de l'agriculture des années 1954-68 entraîne un exode rural encore plus fort que celui de la crise phylloxérique ; et si le dernier recensement* (l'ouvrage date des années 80-81) *enregistre un gain, c'est grâce à un développement des contrastes départementaux qui favorise les communes péri-urbaines* (comme la nôtre) *au détriment des zones purement rurales. L'accroissement de population rurale de 1975 est fictif, il ne représente que l'extension des villes en milieu rural..."*

Nota Il est impossible de citer tout le livre de Julien-Labruyère mais la lecture en est conseillée à tous ceux que "l'histoire des campagnes d'Aunis, Saintonge et bas Angoumois" intéresse (publicité gratuite ! on peut le trouver à la bibliothèque du F. Rural lorsqu'il n'est pas chez moi)

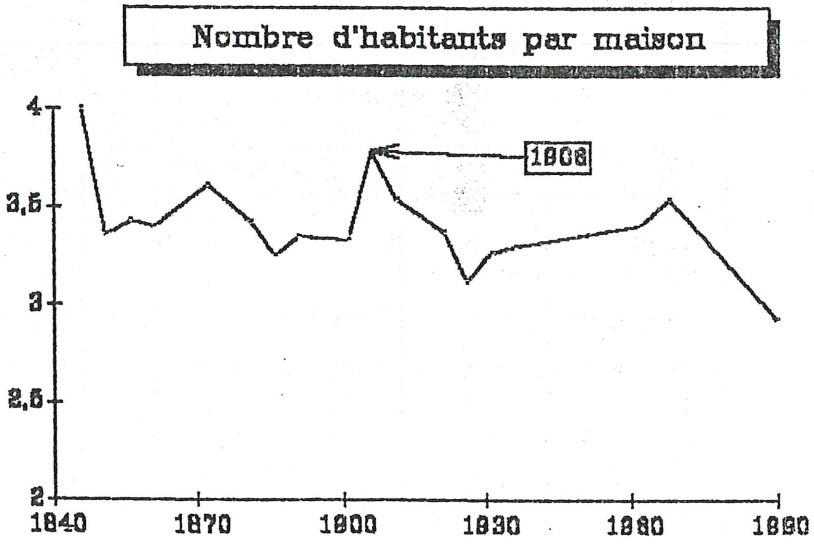
Nettement agricole jusque vers 1962, notre commune devient ensuite franchement "péri-urbaine" et le gain important de population que l'on constate ensuite provient de l'extension de la banlieue Saintaise.

L'habitat

Le nombre moyen d'habitants par maison passe de 4 en 1846 à 2,93 en 1990 après avoir stagné longtemps aux alentours de 3,5. On aurait pu s'attendre à un écart plus significatif, traduisant un mode de vie très différent l'un de l'autre :

. une époque ou plusieurs générations ainsi que les collatéraux occupaient souvent le même logement.

. maintenant, où la famille vivant sous un seul et même toit, n'est plus constituée que de deux générations, parents et enfants.



Le dénombrement de la population en 1872

Il ne présente rien de particulier en ce qui concerne les chiffres globaux de population (618 à 623 habitants) si ce n'est un certain "flou" dans les calculs.

Plusieurs de ces questionnaires subsidiaires méritent cependant d'être rapportés :

Le tableau n°4 recensant la population par culte.
A Bussac, tout le monde est catholique à une exception près (1 calviniste)

Le tableau n° 5 : population générale classée d'après le degré d'instruction.
- Ne sachant ni lire, ni écrire = 137 hommes, 182 femmes.
- Sachant lire seulement = 8 hommes, 17 femmes.
- Sachant lire et écrire = 161 hommes, 103 femmes.

Informations locales

ce qui donne un taux d'alphabétisation de 55,5 % pour les hommes et 31 % pour les femmes.

Le tableau nº 8 : infirmités diverses.Il est resté vierge de toute inscription. Il comporte plusieurs colonnes permettant de dénombrer les aliénés, les idiots et crétins non goitreux, les goitreux crétins ou non, les aveugles et les sourds-muets (on en reste muet !), il précède de peu le tableau suivant et cela renforce le malaise.

Le tableau nº 9 : dénombrement des animaux domestiques.

M.C. Pommier

TABLEAU Nº 9.

Dénombrement des animaux domestiques.

I. RACE CHEVALINE.		II. RACE MULASSIÈRE.		III. RACE ASINE.		IV. RACE BOVINE.	
Poulins et pouliches au-dessous de 3 ans	8	Jeunes		Ânons		Veaux de 0 à 3 mois	26
		Adultes	2	Ânes	10	Bouvillons, taurillons, génisses	4
Chevaux entiers (étalons)				Anesses	3	Taureaux	3
Chevaux hongres	4					Bœufs	96
Juments	28					Vaches	60
Total	35	Total	2	Total	13	Total	188

V. RACE OVINE.			VI. RACE PORCINE.		VII. RACE CAPRINE.		VIII.	
	RACES communes	RACES perfectionnées					Nombre aproximatif de ruches d'abeilles en pleine activité	35
Agneaux	45		Cochons de lait		Chevreaux	2	IX. Volailles. Dindes	37
Béliers	2		Verrats		Boucs		Oies	
Moutons	69		Cochons	45	Chèvres	7	Canards	124
Brebis	123		Truies				Poules et poulets	538
							Pigeons	56
Total	239		Total	45	Total	9	Nombre approximatif des chiens	50

CERTIFIÉ par nous, Maire de la commune d[illegible] le 15 Juin 1872

[illegible]

Informations locales

Conseil d'école du 10 novembre 1990

En présence de M. le maire et de Mme Pommier, adjoint au maire, le conseil d'école s'est réuni à l'école, à 9 heures, samedi matin 10 novembre.

◻ Travaux à l'école

La séance a commencé par une visite des travaux exécutés pendant les vacances :
- peinture des murs de trois classes. Les finitions et la pose de plafonds neufs se fera l'an prochain.
- peinture complète et installation de la nouvelle classe occupée par les élèves de M. Guiter.
- Rénovation de la nouvelle salle informatique qui va entrer en service dès maintenant.
- Construction d'un local de rangement en deux parties avec un coin douche derrière la classe maternelle.
- Fermeture du préau par un mur au N.E. Il reste à finir les pignons.
- Réalisation d'une nouvelle entrée avec murette à côté du préau.

◻ Accès à l'école

Monsieur le maire informe le conseil d'école de la réalisation prochaine d'aménagements sur le CD114. Il serait en même temps souhaitable de matérialiser (peut-être ?) l'accès à l'école.
Sous la responsabilité de Monsieur le maire une commission est créée comprenant : Mme Pommier M.C., M. Guiter J., Mme Laborie S., Mme Clerfeuille Y., M. Belon A., Mme Durand F., Mme Fouquet L., Mlle Guilbert C., M. Jouet J.Y.
Monsieur le maire propose que cette commission se réunisse en novembre afin de donner rapidement son avis avant l'aménagement de l'espace placé devant l'entrée de la salle municipale.

Le conseil d'école est entièrement favorable à toutes ces nouvelles réalisations.

Les points suivants sont ensuite abordés :

◻ Sondage

Résultats du sondage organisé en fin d'année avec toutes les familles de 1989-90 et les nouvelles familles de 1990-91.
(Transfert du samedi matin au mercredi matin)
Favorables : 42 Défavorables : 45 Sans opinion : 5

◻ Banque alimentaire

Une collecte de denrées non périssables aura lieu à l'école (dépôt des sacs sous le préau) le samedi matin 24 novembre.

◻ Garderie

Elle est fréquentée actuellement par plus de 40 enfants.
Elle fonctionne de 7h.30 à 8h.50 et de 17h. à 19h.
Le matin, de 7h.30 à 8h., la première demi-heure compte pour 1 heure.
(Des parents demandent une garderie le samedi matin)

◻ Initiation aux langues étrangères (anglais)

Les élèves de C.M.2 reçoivent 1 heure d'initiation à l'anglais le jeudi de 11h. à 12h.
Cette année les cahiers d'exercices d'anglais seront payés par les familles comme le précise le règlement de l'école.

◻ Commission de restauration scolaire

Comme l'an dernier Mme Brethes représentera le conseil d'école.

◻ Participation financière des familles aux différentes sorties et voyages.

Le conseil d'école donne un avis favorable à cette proposition lorsqu'il s'agit de dépenses importantes.

Informations locales

◻ Règlement de l'école

Le Conseil d'école donne un avis favorable.

◻ Horaires de l'école

9h. - 12h. et 14h. - 17h. (tous les jours)
samedi de 9h. à 12h.

◻ Aménagement du temps de l'enfant (CATE)

Une nouvelle section se développe : "initiation aux activités corporelles et rythmiques" animée par J. Coste et V. Emerit (pendant et hors le temps scolaire).

◻ Musique

Pascal Courtin, ancien élève de l'école, qui se destine au professorat de musique, remplace Agnès Guérin tous les samedis matins de 9h. à 10h.30.

◻ Section informatique

Elle va ouvrir ses portes en novembre, le local étant terminé. Un nouveau "moniteur couleur" a été acheté.

◻ Evaluation au C.E.2

Elle a eu lieu comme l'an dernier en début d'année. Les parents des élèves de ce cours ont été informés des résultats.

◻ Effectifs actuels de l'école

Classe maternelle (3 et 4 ans) 24 (+ 2 en 91)
Grande section (5-6 ans) et C.P. 24
Grande section et C.E.1 23
C.E.2 et C.M.1 : 25
C.M.2 : 20

116 élèves (+ 2)

◻ Vie de l'école

La piste de la Prévention routière sera à l'école le 13 novembre.
Un déplacement sportif à Fontcouverte avec les élèves de C.M.1 et C.M.2 aura lieu le 1er décembre.

Le 14 janvier 1991, comme l'an passé, des dentistes viendront à l'école, dans un but préventif, pour les élèves de grandes sections, C.P. et C.M.2.

◻ Projet d'école

Le projet d'école, présenté avant les vacances, sur l'amélioration de la lecture, reste en vigueur.

Cependant, vu la trop grosse dépense, la classe de découverte envisagée est abandonnée au profit d'autres activités.

◻ Présentation des comptes de l'école

Fête de l'école Juin 90
Recettes 10 431 F.
Dépenses 2 598 F.
Bénéfice 7 833 F.

Comptes (Fêtes de l'école) au 10 novembre 90
Recettes 17 466,44 F.
Dépenses 9 239,67 F.
En caisse 8 226,77 F.

◻ Achat de livres neufs

Malgré une subvention municipale de 5 000 F. (au budget supplémentaire) il ne restait que 1 581 F. pour acheter des livres neufs dans la classe de M. Guiter et celle de Mme Castillon.
En effet, il a fallu déduire des 5 000 F. une facture de 1 753 F. de livres d'anglais de l'an dernier et une autre facture concernant un achat de livres neufs pour la classe de Mme Mimaud et celle de Mme Castillon (1 700 F. environ).
M. Guiter a acheté pour sa classe et celle de Mme Castillon (en novembre 9O) :
- 6 livres de mathématiques C.M.
- 35 livres d'histoire C.M.
- 35 livres de géographie C.M.

Le tout fut facturé 1 554,53 F. à la mairie et 2 476 F. à l'école (caisse des fêtes de l'école)
Une subvention de 1 000F. étant dûe à l'école par la mairie, la dépense ne sera que de 1 476 F.

Après une longue discussion il apparaît que l'ensemble du conseil d'école n'est pas favorable à l'achat de livres scolaires sur le budget "fêtes de l'école".

Informations locales

◻ Une nouvelle commission

De plus, pour pouvoir faire de grosses dépenses en dehors des réunions de conseil d'école, une commission est créée.
Elle comprend 4 parents d'élèves (et les enseignants) :
B. Couteau - F. Durand - Y. Clerfeuille - L. Fouquet -

◻ Budget 91

De l'ensemble des discussions il ressort que la subvention annuelle :
9 000F. + 1 000 F. (allocation scolaire)
1 000 F. pour le téléphone.
5 000 F. pour les transports (voyages et déplacements à la piscine)
semble insuffisante pour les crédits de fonctionnement des 5 classes.
Il est même impossible d'envisager des grosses dépenses sur cette subvention (livres scolaires, cartes, magnétophones, etc...)
Une augmentation de ces crédits est donc demandée pour l'an prochain.

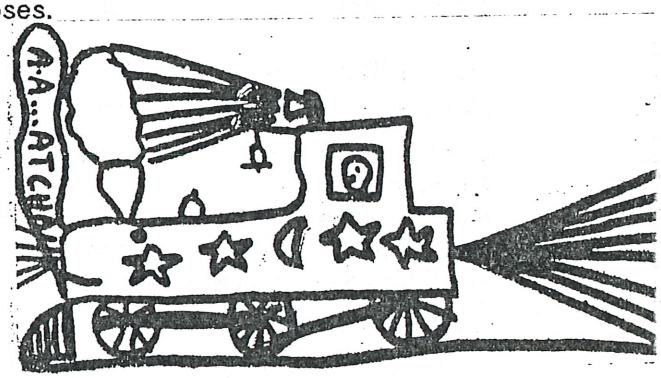
◻ Modification survenue à la rentrée

Dans l'intérêt des enfants, pour les besoins du service et afin de mieux répartir les élèves, une partie de la grande section maternelle (les 5 ans) a rejoint les élèves de C.E.1 de Mme Mimaud. M. l'inspecteur départemental de l'Education nationale avait été consulté.

Le directeur J. Guiter

Visite des ateliers SNCF

Portes ouvertes à la SNCFLe vendredi 5 octobre, nous sommes allés visiter les ateliers SNCF.
Le guide nous a montré l'atelier de peinture avec toutes ses étapes : four à 400º, grenaillage, pulvérisation en poudre ou liquide et recharge. Le tunnel de peinture mesure 30m de long. Nous sommes montés dans deux machines "diesel" et une "électrique". Le train-frein sert à la formation continue des conducteurs. Un bogie pèse 6500kg, il comporte : les roues, les freins et les suspensions. Dans l'atelier de mécanique, nous avons découvert des tours de différentes grosseurs, une plieuse et une machine avec plusieurs chalumeaux pour la découpe des tôles épaisses. Dans un wagon-corail, nous nous sommes assis sur les sièges-couchettes
Cette visite nous a permis de connaître de nouvelles choses.
Cédric Mignon



Le 5 octobre avec ma classe et celle de Mme Castillon, nous sommes allés à la SNCF. Nous avons commencé par l'atelier "section peinture" et le tunnel où il y a un élévateur jaune qui monte à six mètres de hauteur. Après nous avons vu l'atelier garnissage : il y a une couchette découpée et des
sièges pour nous montrer comment c'est fait. Puis nous avons visité des locomotives, d'abord un TER, ensuite un 7204 et un diesel. Sur le diesel le moteur a seize cylindres et dix-huit batteries. Ensuite nous sommes entrés dans un wagon où il y a beaucoup de boutons pour les freins. Moi, je me suis installé dans le wagon cinéma : on nous parle du TGV atlantique. Après
ce fut le service électrique : cela ne m'a pas très intéressé. Nous avons regardé les bogies. Le guide nous a montré deux bogies de 1 200 000km. Nous avons vu une plieuse ensuite une foreuse et nous avons mis des lunettes de soudeur. La visite se termina par l'atelier des réparations avec un wagon-corail. Nous l'avons visité, et on a essayé les sièges inclinés.
J'ai trouvé cette matinée très intéressante.
Nicolas Tessier.

Assemblée générale du foyer rural

L'Assemblée générale s'est tenue samedi 20 octobre, salle municipale.

Vous trouverez ici les différents rapports (moral, financier, rapports d'activités), ainsi qu'un "condensé" des débats qui les ont suivis.

I - Rapport d'activité du C.A. 1989-1990 (M.J. Chapuis)

Depuis l'Assemblée générale du 7 octobre 1989

1 - LE C.A. s'est réuni sept fois
- Le 16/10/89 : élection du bureau et préparation des manifestations de fin d'année.
- Le 8/01/90 : en vue de la préparation du budget, modification des manifestations pour l'année 1990.
- Le 22/01/90 : étude du budget prévisionnel et vote.
- Le 5/03/90 : préparation du concours de belote.
- Le 9/05/90 : préparation de la Fête du Foyer rural prévue pour le 23 juin.
- Le 11/06/90 : avec les représentants des sections, préparation de la journée du 21 juillet (Ronde de Saintonge et réception du groupe haïtien en collaboration avec M. Menaud).
- Le 17/09/90 : préparation de cette Assemblée générale (avec les responsables des sections).

2 - Le bureau s'est réuni une fois chaque mois, le 2ème lundi,
trois fois avec les responsables des sections pour régler les affaires courantes et préparer les différentes séances du C.A.

3 - Des commissions ont été crées
- Pour la préparation du repas des retraités
- Pour l'achat des jouets et la préparation de la fête de Noël
- Pour l'organisation des jeux de la Fête du foyer rural le 23 juin. Cette commission s'est réunie quatre fois.

4 - Manifestations
Outre le repas des retraités, l'arbre de Noël; le loto avec le Comité des fêtes, le concours de belote, les tournois de tennis de table et de football, les bussacais ont été conviés à assister à :
- Un repas raclette
- Un bal costumé
- Deux concours de pétanque par le comité de jumelage et la Boule bussacaise.
- Une vente de vêtements, jouets, livres par la section bibliothèque.
- Des jeux du Foyer rural et un méchoui.
- Une représentation des ballets haïtiens.
- La Ronde de Saintonge.
- Une course pédestre.
- Un repas fruits de mer.

Ces manifestations n'ont rencontré qu'un succès mitigé malgré le travail des organisateurs. C'est pourquoi le C.A. a été amené après discussion et vote à modifier pour l'année 90-91 certaines manifestations particulièrement onéreuses. Le repas des retraités sera remplacé par une "matinée" dansante. Un goûter sera offert aux enfants en lieu et place de l'animation pour l'arbre de Noël.

La discussion a porté essentiellemennt sur la décision du conseil d'administration de supprimer l'ancienne formule de repas des retraités pour la remplacer par une matinée dansante.

Les raisons de cette décision ont été de nouveau précisées :
- Coût pour le foyer rural dans cette période difficile, malgré la participation financière municipale.
- Travaildemandé pour l'organisation (en dépit de la participation de la municipalité).
- Absence de lien entre les participants à ce repas et le Foyer rural (pratiquement pas de titulaires de la carte du FR parmis les convives, non reconnaissance du travail effectué par les organisateurs bénévoles, comportement plus consommateur que participant à une oeuvre de solidarité générale).

Le maire annonce enfin, en dehors de la matinée récréative prévue par le C.A. du Foyer rural, la mise en place d'une nouvelle action en faveur des personnes âgées, à l'initiative de la municipalité mais dans la perspective du Foyer rural.

Foyer rural

Le rapport d'activité du CA était adopté à l'unanimité moins une voix.

I - Rapport financier (A. Emerit)

309 carte ont été vendues

Exercice général 1989 - 1990

	Recette	Dépense
Arbre de noël	2523.50	11737.55
Concours belote	10176.24	9692.08
Course pédestre	3112.90	2548.40
Loto	5394.60	5299.71
Méchoui	5390.00	2963.96
Repas retraités		4233.44
Rep. Fruits mer	6860.30	6625.53
Ronde Saintonge	3537.11	415.63
Contrat bleu	11000.00	10946.10
Fonctionnement *	19245.00	22943.77
Provision Suisses		5000.00
Boissons	17578.75	16874.54
Subvention FNDS	4000.00	
Sub municipale	14230.00	

(*) dont 9 853.02 EDF
2 362.39 eau

Exercice 1989 - 1990, bilan financier des sections

Dépenses	Recettes	Caisse
	Biblioth.	
1970.00	2197.65	337.00
	Bus-Info	
714.50		
	Football	
17461.23	17546.40	2058.60
	Gym-Mus	
5247.76	1828.00	
	Jumelage	
8037.65	11659.85	1182.00
	Kabara	
5000.00	7850.00	789.00
	Photo	
		526.00
	Tennis	
1923.00	1864.00	391.15
	T. Table	
3727.60	2935.50	

Bilan de l'exercice 1989 - 1990

Dépenses totales : 137 682.83

Recettes totales : 141 940.00

4 257.17

Fond de caisse des sections: 4 495.35

Stock boisson : 10 573.85

19 326.37

Livret Caisse d'Epargne : 21 051.80

La discussion, en dehors de quelques points de détails, met en évidence les difficultés du Foyer rural à dégager les sommes nécessaires à un minimumm d'investissements.

Il est rappelé aussi le principe de fonctionnement d'une trésorerie particulière à chaque section rentrant ensuite dans la trésorerie générale

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

III - Rapport moral (J. Clinckemaillié)

La saison 89 - 90 arrive à son terme, et, à la fin de ma deuxième année de président du Foyer rural, j'en arrive aux conclusions suivantes :

Le Foyer rural participe à diverses activités, tant sportives que culturelles pour intéresser le plus possible de Bussacais et Bussacaises.

Je constate qu'il devient difficile d'attirer un maximum de participants. Peut-être une certaine lassitude en est-elle la cause ?

Je pense qu'un renouveau au sein du Foyer rural et des sections apporterait des idées nouvelles et des forces nouvelles.

Je pense aussi que quelques sections sont victimes d'un manque d'effectifs et surtout d'animateurs.

Tout cela retentit sur le bon fonctionnement du foyer rural et sur l'équilibre de ses finances.

Bien sûr, ce Foyer rural ne doit pas dégager de bénéfice, mais il doit pouvoir s'autofinancer pour assurer son indépendance.

Au niveau des activités, le foyer rural a l'avantage d'accueillir deux grandes compétitions d'ampleur régionale et même inter-régionale (Ronde de Saintonge, course pédestre).

A cette occasion, il lui est difficile de réunir les personnes nécessaires à l'encadrement de ces deux activités, et il est même obligé de faire appel à des habitants de Bussac n'appartenant pas au foyer rural. Je les en remercie.

Il est vrai que le bénévolat s'essouffle. A nous d'aider et d'encourager ces bénévoles , nous avons besoin d'eux pour le bon développement du Foyer rural.

En conclusion, je pense qu'une commune rurale comme Bussac a besoin, pour 'être vivante et active, d'un Foyer rural dynamique et de sections sportives, culturelles qui fonctionnent au mieux de leurs moyens dans l'intérêt des Bussacais et Bussacaises de tout âge.

Il apparait que les difficultés du Foyer rural ne lui sont pas propres. Il s'agit d'un phénomène général.
La relève des bénévoles actuels paraît devoir se faire attendre.
Peut-être est-ce cependant l'occasion de faire preuve d'imagination, d'envisager la mise en place d'activités nouvelles mieux adaptées ?

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

IV - Etat des lieux du Foyer rural

Lecture est faite de l'état des lieux effectué le 3 octobre 1990

A son propos est abordé le problème des clés du FR. On peut effectivement penser que plusieurs personnes non autorisées détiennent un certain nombre de clés. Quelques disparitions ont en outre été constatées.

La discussion fait apparaître cependant l'obligation de maintenir un juste équilibre entre les besoins de sécurité et la nécessitéde ne pas alourdir la tâche des animateurs bénévoles des différentes sections.

V - Rapports d'activités des sections

*** Bibliothèque**
La bibliothèque reçoit 128 enfants (dont toute l'école).
Plus du tiers empruntent personnellement des livres pour les lire chez eux.
17 adolescents fréquentent la bibliothèque. Ce faible nombre s'explique par les facilités dont ils disposent dans leurs établissements scolaires.
43 adultes sont inscrits.
La bibliothèque a organisé une bourse aux vêtements et aux livres en janvier. Le rapport en a été faible (en fonction du travail fourni).

*** Football**
- Saison 89/90 Deux équipes senior ont joué en seconde et troisième division.
Sur les trois équipes de jeunes, une équipe pupilles termine première de son groupe.
- Saison 90/91
. Une équipe sénior est engagée en seconde division.
La section compte 18 licenciés adultes.
. 34 jeunes sont répartis dans différentes équipes2 équipes poussin
1 équipe pupille
1 équipe de débutants
Soit au total 66 jeunes licenciés.

*** Gymnastique**
Les sections gymnastique et musculation se sont séparées lors de leur dernière Assemblée générale..
Les deux animatrices (J. Coste et V. Emerit) à l'issue d'un stage, ont obtenu leur diplôme d'animatrices de gymnastique volontaire.
Nouveaux horaires de fonctionnement :
- Mardi : 18 h 30 à 19 h 30
- Samedi : 14 h 30 à 15 h 30
La section possède maintenant un bon noyau et utilise soit la salle de gymnastique soit, si le nombre de participant le demande, la salle de tennis de table si elle est libre.
Dans le cadre des anciens "Contrats bleus" ont lieu le mardi soir et le vendredi après-midi des séances d'initiation (rythmes, danse, gymnastique avec engin...).
Les "Contrats bleus" interviennent dans l'achat de matériel (ballons, cerceaux, livres, cassettes).

*** Musculation**
Section non représentée

*** Jumelage Oron**
L'année 89/90 a été pour la section une année de transition. Il avait décidé en AG de reporter le voyage des Suisses en 1991 pour fêter le 10éme anniversaire du jumelage (en accord avec Oron).

Foyer rural

Les membres du jumelage se sont réunis pour participer à plusieurs manifestations, regroupant entre 80 et 100 personnes à chaque fois :
- une soirée raclette (100 personnes)
- un bal masqué avec orchestre.
Il sera reconduit cette année (février).
- deux concours de pétanque avec le concours de la boule bussacaise.
Ces manifestations ont rapporté environ 4 600 F,cette somme correspond pratiquement à la somme que bloque le FR tous les ans en vue de la réception des Suisses.
Pour 1991 :
- Réception des Suisses : du lundi 8 au lundi 15 juillet 1991.
Programme : les projets sont nombreux
- Manifestations diverses : Soirée raclette, Bal costumé.

*** Informatique**
Année 1990 : bon fonctionnement dans l'ensemble
. Enfants :
. Adolescents : le vendredi de 18 à 19 h avec Ch. Gaillard
. Adultes : groupe animé par J.P. Pelletreau (le jeudi soir).
Un animateur d'Ecoyeux est venu travailler le jeudi soir.
Il doit revenir cette année --> il y aura deux animateurs adultes ce qui permettra des activités différentes (travail sur logiciels et programmation).
Les adolescents pourraient rejoindre ce groupe.
Sur le plan animation, la section informatique a participé (résultats informatisés) à un concours de belote et à la course pédestre.
La section ne comporte que 4 responsables adultes, ce qui est un peu juste pour organiser des manifestations.
J. Guiter invite les personnes intéressées à visiter la nouvelle salle informatique lorsqu'elle sera terminée.

*** Bussac-Kabara**
Rappel du but de cette section : venir en aide à un quartier de Tombouctou (Kabara). Cette aide est principalement centrée sur l'école.
- Les activités de recueil de fonds 89/90 :
. Vente de gâteaux à la fête de Noël de l'école.
. Vente de cartes de membres bienfaiteurs.
169 cartes ont été vendues, ce qui représente un apport d'argent d'environ 5 000 F.
- Les actions 89/90 :
. Tri et envoi de médicaments en janvier.
. Présentation d'un diaporama sur la vie quotidienne à Tombouctou (+ réalisations du Comité Saintes-Tombouctou) aux enfants de l'école et aux adultes, par M. Germain. Peu de monde, mais les absents ont vraiment raté quelque chose.
. Envoi d'une somme d'argent (5 000 F) pour la reconstruction de 2 classes, l'achat de mobilier et fournitures scolaires.
. En cours : Elaboration d'une "lettre" qui sera adressée aux membres bienfaiteurs.
- Pour 1991 : Nous prévoyons dès à présent une campagne de recueil de laine et la poursuite de la vente des cartes de membres bienfaiteurs.

*** Photo**
La section compte 8 adhérents pour 91
La manifestation principale a été la réalisation des portraits des concurrents de la course pédestre.
Un essai d'ouverture en proposant une initiation au développement photo n'a pas eu de succès.

*** Tennis**
Pour l'année qui vient de s'écouler la section tennis n'a pas si mal fonctionné avec :
- Une équipe qui a participé au Championnats de printemps et monte d'une division.
- Une école de tennis a fonctionné plus doucement avec une dizaine d'enfants.
- Un tournoi interne en juin a réunis une cinquantaine de personnes (participation habituelle).
- On remarque enfin qu'il y a du monde sur les courts.
Malgré cela, il n'a pas été possible de renouveler le bureau de la section pour 1990/1991. Mickaël Vincendeau se retrouve donc seul actuellement pour assurer la relève (avec l'aide du foyer rural).
Un appel est lancé aux joueurs afin qu'ils se prennent en charge.
Il ne faut pas en effet négliger, s'il n'existait plus de structure tennis, le risque de voir ces terrains utilisés pour d'autres activités.

*** Tennis de table**
- Une équipe était engagée en championnat départemental , 2éme division, elle a fini quatrième d'une poule de 8.

Foyer rural

- Deux tournois internes ont réuni essentiellement des jeunes (30 à 40 enfants).
Pour 90/91 :
Deux équipes joueront en départementale 2éme et 3éme division.
La salle est ouverte tous les mercredis après-midi.
La section espère organiser deux tournois (le premier est prévu le samedi 21 décembre).

*** Boule bussacaise**
La section compte 32 licenciés.
Les joueurs ont participé aux concours régionaux et à divers championnats.
Trois équipes sénior masculines sont parvenues en phase finale du Championnat départemental.
Une équipe minime et une équipe féminine ont participé aux Championnats de ligue.
Quelques concours plus particulièrement réservés aux bussacais ont été organisés. La fréquentation a été assez modeste.
Projets
- Amener à faire changer certaines habitudes au sein du club, voire à faire évoluer certains préjugés qui ont trop tendance à confondre la pétanque avec le pastis.
La pétanque est un sport. Elle demande de l'adresse, de la technique, l'application d'une tactique, une grande concentration.
- C'est pourquoi l'équipe forme le projet de créer une école de pétanque. Il faudra alors trouver une tranche horaire qui tienne compte des autres activités du mercredi.
- Concours officiels.
- Concours réservés aux habitants de Bussac.
- Loto le 20 novembre.

*** Comité des Fêtes** (section non représentée)

Les difficultés de fonctionnement, d'organisation de manifestations transparaissent dans les divers rapports d'activité.
La nécessité, pour les sections à faibles effectifs, de se regrouper pour des manifestations communes parait évidente.
Il est aussi proposé de réactiver les commissions prévues dans le reglement intérieur pour alléger la tâche du CA.

Action en cours auprès des retraités
Depuis peu, à l'initiative de la municipalité, un groupe de personnes du troisième âge se forme, sur la base de projets d'activités communes (voyage, jeux de société...). Elles se réunissent au Foyer rural. On peut espérer y voir ici l'embryon d'une future section du Foyer rural.

La municipalité, par la voix de F. Bédochaud, fait ensuite le point sur les travaux en cours ou en projet :
- Terrain de football pour les minimes
- Terrain de pétanque
- Eclairage du terrain de football. Si l'investissement est le fait de la municipalité (avec l'aide de concours financiers permettant d'en alléger le coût), la charge du fonctionnement en reviendra au Foyer rural.

Après ce "tour des sections", Guy Chapuis remarque les projets nouveaux : création d'une école de boules, mise en place d'un "Club du temps libre".

Il souligne ce qui lui parait fondamental pour le Foyer rural, le principe de solidarité. Cette solidarité des sections dans tous les domaines étant indispensable à la perennité de l'association.

Il émet le souhait que les responsables des sections aient le souci de leur perennité, en assurant le relais lors de leur départ.

En ce qui concerne le jumelage, il souhaite que la célébration du dixième anniversaire retrouve un caractère un peu officiel. Une reflexion devra donc être menée en collaboration avec le bureau du jumelage.

VI - Renouvellement du C.A.

* Membres sortants : J. Clinckemaillié, J. Coste, P. Emerit, V. Emerit, N. Labbé, J.P. Pelletreau.
* Se représente : J. Clinckemaillié
Un nouvel appel à candidature est lancé dans la salle.J. Clinckemailliél remercie les 5 personnes qui quittent le CA mais restent actives au sein de différentes sections.
* Résultats du vote :
- Nombre de votants : 35
- Bulletins blancs : 3
- Obtiennent :
. J. Castillon : ..... 1 voix
. J. Clinckemaillié :.. 34 voix, élu
. J. Coste : ..... 4 voix
. MC. Durand : ..... 1 voix

. P. Emerit : ..... 1 voix
. N. Guiter : ..... 1 voix
. J.J. Guy : ..... 5 voix
. J. Lajoie : ..... 1 voix
. B. Mignon : ..... 4 voix
. R. Monget : 2 voix

VII - Prix de la carte 1991 - 1992

Le CA propose d'augmenter le prix de la carte pour l'année 1991/1992 qui passerait donc à 55 F pour les adultes (50 F actuellement) et 35 F pour les enfants (30 F actuellement).

* Vote
- Votants : 35
- Contre : 1
- Abstention : 0
- Pour : 34

La séance est levée et J. Clinckemaillié invite les participants à prendre le verre de l'amitié.

Le secrétaire de séance
J.L. Pommier

LE BENEVOLE

Sans s'être donné le mot, Véronique Emerit et Roland Monget nous ont fait passer ce texte de circonstance écrit par deux personnes certainement bien informées sur les réalités de la vie associative.

Le bénévole est un étrange mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations où il se réunit souvent avec ses congénères.

Les bénévoles se rassemblent à un signal ésotérique appelé "convocation". On les rencontre en petits groupes, quelquefois tard le soir, l'oeil hagard, le cheveu en bataille et le teint blafard, discutant ferme sur la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler un budget difficile.

Le téléphone est un appareil très utilisé par le bénévole mais qui lui prend beaucoup de temps. Cet instrument lui permet heureusement de régler tant bien que mal les nombreux petits problèmes qui se proposent au jour le jour.

L'ennemi héréditaire du bénévole est le "Yaqua" (nom d'origine populaire). Le "Yaqua" est, comme le bénévole, un mammifère bipède, mais il se caractérise surtout par un cerveau si petit qu'il ne lui permet de connaître que deux mots : "y'a qu'à". Ce qui explique son nom. Mais en plus, il est venimeux.

Le "Yaqua", bien ancré dans la cité, anonyme, attend le moment propice où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son venin. Celui-ci, en atteignant son adversaire, provoquera chez lui le malaise le plus grave. Les premiers symptômes de cette implacable maladie apparaissent rapidement : absence de plus en plus fréquente aux réunions, sourire attendri devant une canne à pêche, et attrait de plus en plus vif exercé par un bon fauteuil et la télévision.

Les bénévoles, décimés par la maladie précitée, risquent de disparaître et il n'est pas impossible, que dans quelques années, on ne rencontre cette espèce rare que dans les zoos où, comme la plupart de ces malheureux animaux enfermés, ils n'arrivent plus à se reproduire.

Les "Yaquas", avec leurs petits cerveaux et leurs langues perfides, viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper leur ennui. Ils se rappeleront avec nostalgie un passé pas si lointain, où le bénévole abondait et où, finalement, les choses ne marchaient pas si mal que ça.

Patrice Deymonnaz, Michel Chaigne

Foyer rural

Le nouveau bureau du conseil d'administration du Foyer rural

Président :.....	Joël Clinckemaillié
Vice-présidente :.....	Janine Castillon
Secrétaire :.....	Marie-Jo Chapuis
Secrétaire-adjoint :.....	Jean-Paul Lajoie
Trésorier :.....	André Emerit
Trésorière-adjointe :.....	Josette Dupas
Commissaire :.....	Martine Antonin
Commissaire :.....	Yves Pouponnot

Section informatique

Reprise des séances d'initiation et de perfectionnement pour adolescents et adultes. (Nouvelle salle informatique à l'école)

- le mardi soir à partir de 20h45

Animateur : Jean-Pierre Pelletreau

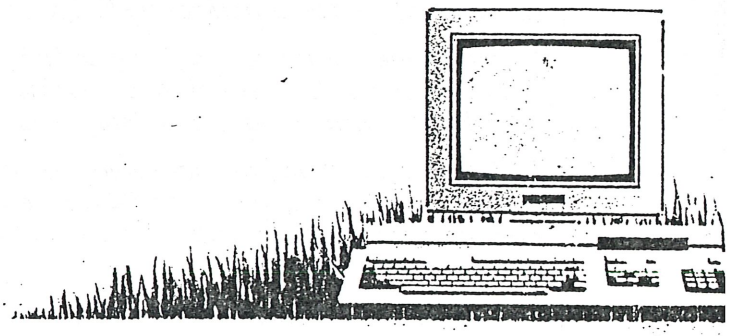
Première séance le 27 novembre

- le samedi après-mîdi à partir de 15 h

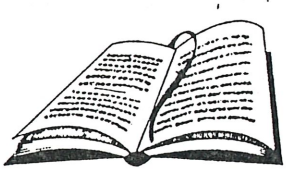
(Etude des langages Pascal et Basic)

Animateur : Christian Gaillard

Première séance : le 8 décembre



Bibliothèque



Le centre de prêt est passé le 10 décembre. De nouveaux livres et cassettes vous attendent. Si vous recherchez un ouvrage sur un thème particulier, vous pouvez vous adresser aux responsables qui s'emploieront dans les meilleurs délais à vous le procurer.

Foyer rural

Course pédestre 1991 - 4ème édition...

A bout de souffle !

Notre prochaine course pédestre programmée officieusement le 22 septembre 91, semble compromise. En effet, un comité d'organisation devient indispensable pour que celle-ci voit le jour en 91.

Depuis sa création, cette manifestation sportive, s'est très vite essoufflée, du moins, elle n'a pas progressée, comme elle aurait dû, malgré beaucoup d'efforts.

Et ceci par manque d'organisation efficace.

Malgré la performance de la section informatique, ou les prouesses de la section photos, il reste encore à faire pour être à un niveau supérieur. Il y a à Bussac un potentiel très appréciable : une grande variété de parcours, un accueil rarissime avec parking, vestiaires, douches, salle des fêtes et quelques bénévoles très compréhensifs.

La municipalité, qui chaque année s'est montrée omniprésente, le service technique de Bussac qui à chaque fois a coopéré. Sans oublier le journal Sud-Ouest qui a médiatisé l'opération.

Tout est à portée de main pour oeuvrer dans les meilleures conditions.

Il serait souhaitable de mettre en valeur cette manifestation sportive, car cette course demande beaucoup de préparation quelques mois à l'avance : la recherche des coupes, des lots, pouvant attirer davantage de concurrents, des annonceurs pouvant soutenir cette épreuve, et pourquoi pas un sponsor.

Faire à Bussac une manifestation sportive d'un bon niveau, avec d'autres idées, et greffer une autre manifestation pour meubler les temps morts.

IL FAUT DONNER A NOTRE COURSE UN AUTRE SOUFFLE !

C'est un S.O.S. qui est lancé, au nom du sport et de ceux qui l'aiment.

Malheureusement, la décision devra être prise tout début janvier, de façon à être programmée dans le calendrier officiel des courses sur route ou bien l'annuler.

Si vous aimez le sport, vous vous sentez motivé, avez un peu de temps à nous donner, votre concours sera très apprécié, et c'est grâce à des gens comme vous, que nous pourrons poursuivre l'organisation de cette épreuve.

Je reste à votre disposition pour d'éventuels contacts et renseignements.

J-P Clerfeuille

Tél : 46-74-26-34

Jumelage Bussac - Oron la Ville

Loto : dimanche 3 février

Soirée raclette : samedi 23 mars

(animation Clément Dubreuil)

Semaine Suisse : du vendredi 8 juillet au lundi 15 juillet

Commémoration du dixième anniversaire du jumelage

Section football



Nous en sommes déjà au 2/3 des matchs aller et comme l'année passée notre équipe a quelques difficultés à bien démarrer son championnat.

Il est bien évident que nous ne sommes qu'un petit club de campagne et faute d'une volonté affirmée du plus grand nombre pour soit s'entraîner en semaine ou organiser les entrainements en les structurant mieux nous n'aurons que peu de chance de jouer en division supérieure.

Si le match du dimanche est la seule occasion de développer ses qualités physiques le niveau reste forcément limité.

Derrière l'équipe première, une pépinière de jeunes compose l'école de football et participe à 3 championnats dans les catégories jeunes.

Nous avons une équipe pupilles et deux équipes poussins qui, chaque mercredi, se retrouvent à l'entraînement et le samedi en compétition. Nous avons également quelques débutants qui participeront à quelques plateaux.

La section football recherche adultes ou adolescents pour encadrer et animer les séances d'entraînement des jeunes le mercredi après-midi.

Les gens intéressés se feront connaître auprès de la secrétaire Mme Claudine Patrouillaut.

Merci d'avance Le conseil d'administration

Pour intéresser ces jeunes, et les faire progresser deux animateurs bénévoles (MM. Michel Potet et André Perrin) sont sans cesse présents pour enseigner leur savoir.

C'est beaucoup de patience, beaucoup d'abnégation, d'amour et de volonté.

Dégager les meilleurs du groupe pour former une ou des équipes qui opèreront de préférence en tête dans divers championnats correspond à la politique et la volonté des dirigeants de cette section.

C'est par de bons résultats, par le dégagement d'une image positive que nous amènerons les jeunes à aimer et jouer au ballon même si nous savons bien que plus tard ils risquent d'aller exercer leurs talents ailleurs. C'est un risque à prendre.

Cette politique n'est pas sans danger pour les joueurs moyens et les plus faibles.

Nous le savons, mais nous savons aussi qu'on ne fait pas d'omelette sans casser d'oeufs.

Déjà certains parents se plaignent que leurs enfants ne jouent pas assez souvent ou ne figurent pas dans la meilleure équipe.

Ne critiquons pas ceux qui se dévouent pour réaliser ce que l'équipe dirigeante a souhaité.

C'est bien pire dans les grandes villes ou certaines catégories de jeunes comprennent 50 à 60 jeunes à l'entraînement pour en faire seulement jouer 13 le week-end.

A Bussac il ne s'agit que de quelques cas particuliers qui ne doivent pas perturber le déroulement des différentes opérations et devraient surtout permettre à l'un des deux animateurs de poursuivre son travail jusqu'à la fin de la saison et non pas de s'arrêter à Noël comme il l'a laissé entendre étant lassé par les critiques.

Nous avons cité le cas des deux animateurs qui encadrent les entrainements et même les matchs du samedi mais il faut également souligner la participation de nombreux parents qui assurent les transports et participent activement à l'entourage des jeunes.

Ceux là sont les plus nombreux et c'est pour eux que nous devons continuer pour qu'à Bussac on parle football, on joue au football pour le bien du plus grand nombre

R. Monget

Section gymnastique volontaire

Dimanche 5 novembre, profitant du soleil qui a eu le bon goût de paraître en début d'après-mîdi ; une dizaine d'adultes et quelques enfants ont parcouru 8 km.

Empruntant les routes qui sillonnent les côteaux de Bussac, le groupe a eu le plaisir d'apercevoir au loin une biche bondissante et d'admirer la campagne automnale qui ne manque certes pas de charme après la pluie.

Au cours du trajet l'ambiance fut bonne, les conversations allèrent bon train et la distance fut parcourue en 1h30.

A l'arrivée le groupe se réunit autour d'une table où chacun apprécia fort le bon gâteau et la boisson chaude qui furent servis. Merci à la préparatrice de ce bon goûter.

Les mines réjouies et les bavardages témoignaient de la bonne humeur qui régnait.

La prochaine fois, c'est-à-dire, le 28 avril venez plus nombreux et vous verrez comme il est agréable de se retrouver et de parcourir la campagne Bussacaise ensemble.

Merci à ceux qui ont participé et à bientôt.

Tennis de table

❑ Informations sur la saison 90-91

Après l'élection du nouveau bureau qui est identique au précèdent, à savoir ,
Président : Alainl Laborie
Trésorier : Paul Pimienta
Secrétaire : Christophe Monget

La saison 90-91 s'engage avec une équipe supplémentaire en departemental 3. En effet un effectif légèrement supérieur par rapport à la saison dernière nous a permis d'engager cette saison deux équipes.

Mais pour assurer l'avenir de la section, la venue de deux ou trois nouveaux joueurs serait nécessaire.

D'autre part nous manquons actuellement d'entraineur disponible ayant suivi un stage pour améliorer le niveau technique. Un effort dans ce domaine doit donc être entrepris au sein de la section.

Un nouveau réglement nous ayant obligé à porter tous le même maillot lors des rencontres de championat, chaque joueur a dû payer une tenue. Afin de diminuer le coût nous avons proposé à la section gymnastique de s'équiper aussi, ce quelle a fait. Nous remercions donc cette dernière pour ce geste. Les maillots achetés sont de couleurs unie(noir pour le tennis de table et vert pour la gymnastique) et portent l'écusson de Bussac.

❑ Les résultats actuels des deux équipes :

Elles se trouvent à la deuxième place de leur poule et nous espérons occuper les premières places lorsque vous lirez ces lignes

Enfin, nous rappelons que le club dispose d'une salle comportant quatre tables disponibles en permanence. Et que la salle est **ouverte à tous le mercredi de 17h à 19h .**

Pour tout renseignement, contacter Christophe MONGET au 46 74 29 77





Bussac Kabara

Un grain de sable dans l'histoire

Pour les aventuriers ou les amoureux d'Afrique, marcher sur le sable du Mali et surtout de Tombouctou peut apporter émotion et joie.

L'exploit extraordinaire que fit René Caillié en 1828 pour fouler le sol de cette ville mystérieuse, relève d'un courage, d'une volonté et d'une force extrême que personne ne pourra égaler.

Le Mali d'une superficie de 2,5 fois celle de la France, pour une population de huit millions d'habitants se partage en deux zones :

- la région des forêts et des savanes au Sud,
- et celle des steppes désertiques et semi-désertiques au Nord.

Tombouctou, ville de vingt mille habitants a su préserver ses origines. Elle fut au XIII ème siècle un grand centre commercial, religieux et intellectuel. Actuellement l'architecture n'a pas changé :

- les ruelles étroites,
- les tombeaux,
- les mosquées, dont celle de "Djenne", qui sont de pures merveilles.

Kabara, quartier isolé situé à 7 km de Tombouctou sur le bord du Niger, tout aussi démuni et pauvre que la ville, est pourtant apprécié par son port, bien que les importations et exportations ne soient possibles que quelques mois où le niveau d'eau le permet.

Depuis que les élèves infirmières sont allées séjourner à Tombouctou le printemps dernier, rares sont ceux qui ont pu s'y rendre. Les deux départs que la municipalité Saintaise et le comité Saintes-Tombouctou avaient prévus en fin d'année 1990 ont été annulés.

Au Nord de Tombouctou, le sable, l'immense désert du Sahara, se partagent entre autres pays, la Mauritanie, l'Algérie, la Lybie, le Niger ...Dans cette étendue sablonneuse, vivent des nomades en grande partie Touaregs.

Avant la colonisation, ils régnaient en maître sur une région située au nord du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Les Touareg "possèdent" toujours ces terres, héréditairement conservées, sur lesquelles ils se déplacent en fonction des saisons. Ils utilisent des esclaves noirs pour l'exploitation de leur domaine.

Ils ont de tout temps entretenu des conflits par des attaques nocturnes avec leurs voisins agraires. Pour les agriculteurs de la région, razzias et rapts sont synonymes de Touaregs.

Certains d'entre eux étant entrés dans la "légion Islamique" seraient actuellement armés et soutenus par les hommes du Colonel Kadhafi, "numéro 1 en Lybie" et par l'Irak en s'infiltrant à travers la Mauritanie.

A la fin juin dernier, plusieurs villages Malien, dont Menaka, Tarkint ..., au nord-est de Tombouctou, furent pris d'assaut par des commandos Touaregs.

Ils ont des cibles bien choisies :

- les résidences des chefs d'arrondissement,
- les gendarmeries,
- les trésoreries locales,
- les bureaux de poste et bien sûr il y eu un grand nombre de victimes innocentes dans la population.

Il n'y a qu'un pas à faire et notre quartier serait dans ce cas. C'et pourquoi les autorités Maliennes ont renforcé leurs troupes sur Tombouctou et d'autres villes du nord ; ils ont du également placer un couvre-feu.

Est-ce que tous ces affrontements tribales sont la raison de leur intégration où serait-ce pour repousser les frontières ?

Un Tombouctien venu dernièrement en Saintonge déconseillait fortement les voyages pour des mesures de sécurité.

S. Labbé





Foyer rural

Chanter à Bussac



Le chant doit être un moyen de rendre nos vies plus heureuses

Vous avez tous chanté !...

Avez-vous envie de chanter "à nouveau". Je dis à nouveau pour tous ceux qui, pris par leurs obligations sociales, familiales etc... ne savent même plus qu'il savent chanter... qu'ils aiment chanter... ensemble...

Que la lecture de la musique ne soit pas un obstacle, mais que seule l'envie de chanter (d'essayer en tous cas, ne serait-ce que par curiosité, on ne sait jamais !...) soit votre moteur...

Découvrir, redécouvrir ou continuer le

"chant choral"

Grâce au foyer rural de Bussac je vous accueillerai tous adultes et adolescents le

LUNDI 7 JANVIER 1991 à 20h30 salle de la bibliothèque pour commencer l'année en chantant...

A bientôt,

Michèle OLIVIER-DULAT

Prénom Nom

Adresse

Tél.

Avez-vous déjà chanté ? OUI NON

Si OUI

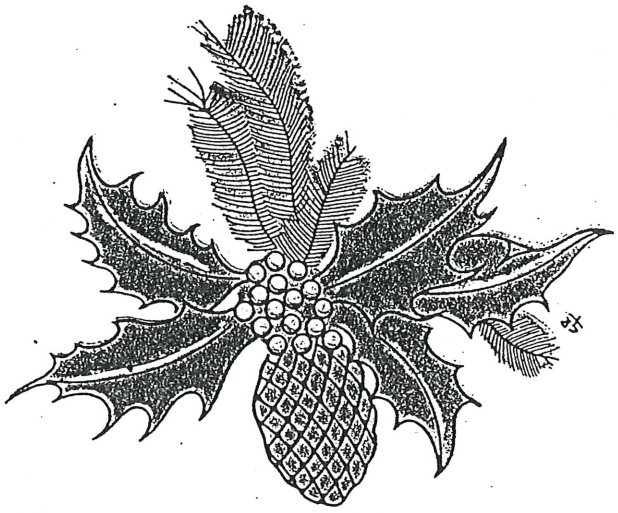
SOPRANO ALTO TENOR BASSE





Personne n'a jamais fait une plus grande erreur
que celui qui ne fit rien
Parcequ'il croyait qu'il ne pourrait
faire qu'un peu...

Edmund Burke



L'équipe de rédaction vous présente ses meilleurs voeux pour 1991

